

60M BATIMENT
SARL au capital de 20 000 euros
Siège social : 724 route d'Albi
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
RCS CASTRES n° 892 993 015
(Ci-après la « Société »)

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 04 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille-vingt-quatre,
Le quatre octobre,

La soussignée, la société GROUPE 60M, représentée par son Président Monsieur Sofian NAFATI,
Associée unique de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert de siège et modification corrélative des statuts ;
- Pouvoir.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de transférer le siège social du 724 route d'Albi 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE au 29 route de Lavaur 31240 L'UNION.

DEUXIEME DECISION

En conséquence, l'associée unique modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé : 29 route de Lavaur 31240 L'UNION.

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

**L'associée unique
La société GROUPE 60M
*Représentée par Monsieur SOFIAN NAFATI***